

**Catalogue thématique des ouvrages du fonds régional  
de la bibliothèque départementale  
des Vosges**

**Les fonds lorrains  
des bibliothèques publiques des Vosges,  
tome 1**



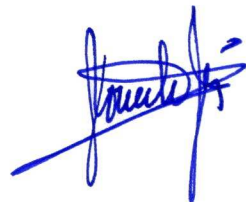
Depuis la création de la bibliothèque départementale en 1972, les bibliothécaires réalisent un travail considérable de sélection, d'acquisition et de conservation d'ouvrages sur les Vosges et la région lorraine.

Ce sont ainsi près de 7000 documents qui constituent ce fonds régional. Ce premier volume des « fonds lorrains des bibliothèques publiques des Vosges » vous permettra de découvrir la richesse des collections de livres. Un deuxième volume recensera prochainement les périodiques.

Grâce au réseau de bibliothèques et médiathèques partenaires du Conseil général, il vous sera ainsi possible de consulter ou d'emprunter ces ouvrages, au plus près de chez vous.

A l'heure où les équipements de lecture publique s'ouvrent au multimédia et aux nouvelles technologies, il était important de proposer aux usagers des bibliothèques des outils de recherches détaillés et précis, que chacun d'entre vous pourra consulter à loisir, dans sa version papier, mais aussi sur le site de la bibliothèque départementale.

Je tiens à remercier tout particulièrement les professionnels de la lecture qui veillent ainsi à la diffusion et à la valorisation du patrimoine de notre région, et vous souhaite de riches « lectures lorraines ».



Christian Poncelet  
Président du Sénat  
Président du Conseil Général

# **Fonds de la bibliothèque départementale des Vosges**

## **Présentation**

Depuis 1972, la bibliothèque départementale des Vosges participe au développement de la lecture et des bibliothèques.

Les collections de la bibliothèque départementale sont constituées de plus de 200 000 ouvrages imprimés, phonogrammes ou vidéogrammes. Ces collections sont destinées à renouveler les fonds des bibliothèques du département. La bibliothèque départementale n'assure aucune conservation. Seul le fonds dit « régional » fait l'objet d'un maintien dans les collections un peu plus long dans le temps, mais non d'une conservation organisée. La priorité reste toujours affectée au prêt de documents aux vosgiens, par l'intermédiaire des quelques 210 bibliothèques publiques ou points de proximité des Vosges.

## **Conditions de consultation**

Les ouvrages du fonds régional peuvent être consultés sur demande, dans les bibliothèques partenaires de la bibliothèque départementale des Vosges. Les coordonnées de chacune de ces bibliothèques ainsi que le catalogue des collections sont consultables sur le site de la bibliothèque départementale : [www.vosges-bdp.com](http://www.vosges-bdp.com).

Chaque bibliothèque dispose de son propre règlement et donc de conditions de consultation, de reproduction ou d'emprunt à domicile propre à son fonctionnement. Cependant, la consultation sur place est possible dans chacun des établissements.

## **Responsable**

Carole SCHAER, bibliothécaire chargée du fonds lorrain